Le journal d'information de la communauté de Lawrenceville

MAI 2013 Vol.8, n°1

Sur écran géant, à l'église de Lawrenceville Jeudi 23 mai 2013, 19h00

Projection du film Les pièges de la mer

de Jacques-Yves Cousteau et Jacques Gagné (ONF, 1981) Prévente et aînés : 8\$ - Billets à la porte : 10\$

Le Service des loisirs de Lawrenceville présente le film « Les pièges de la mer ». Une occasion de visiter les fonds marins d'un des plus grands fleuves du monde : le Saint-Laurent! Le commandant Cousteau et son équipe accompagnés de cinéastes de l'ONF, explorent les pièges de la mer sur ces côtes propices aux naufrages, pièges plus ou moins dévastateurs pour la vie marine et pour l'équilibre écologique.

Des invités spéciaux seront présents et un goûter sera servi.

Cette série de projections de films a été rendue possible grâce au Fonds d'entreprises culturelles Promutuel du Val-St-François, de l'organisme Le Vent dans les Arts, des loisirs, du club FADOQ et de la municipalité de Lawrenceville!

VERBOM







Culture et Communications Québec

Des nouvelles de Verbom Lawrenceville.

L'usine Verbom, située à Lawrenceville, a quasiment fini d'installer tous ses équipements. L'aménagement de l'entrepôt et de la zone d'emballage est enfin terminé, ce qui permet de concentrer les efforts sur l'accomplissement des différents projets. L'acquisition récente d'une cellule robot-soudeur signifie une bonne

Dans ce numéro
Mot du maire 2
En direct du conseil 3
Affaires municipales 4
Vie communautaire 5
FADOQ 5
Loisirs 6
Vie scolaire 7
Pour nous joindre 8
Sécurité incendie 9

opportunité financière et stratégique pour Verbom. Cet équipement à la fine pointe de la technologie permet d'offrir un service de soudure précis et rapide, ce qui sera très efficace pour la réalisation de quelques contrats. De plus, la nouvelle presse d'emboutissage à chaud de 3000 tonnes a récemment commencé ses opérations et les résultats sont excellents. La production des portes de bagages Prévost a débuté et la phase prototypage du projet de la STM est complétée pour s'aligner vers une réussite.

Plein de projets sont à venir, et nous pouvons dire que l'implantation de l'usine est une belle réussite.

André Beauregard coordonnateur Ressources Humaines VERBOM Inc.

Inscription au SAE Mercredi 22 mai 2013 de 18h30 à 19h30 Fiche d'inscription à l'intérieur



Mot du maire

Michel Carbonneau

« Beau printemps quand reviendras-tu? »

Le vent a tourné enfin. De fait, il ne cesse de tourner parfois même avec violence. Mais il semble vouloir tourner du bon bord cette fois, en direction beau temps, en direction soleil en direction douceur de l'été. Pas trop tôt!

De fait, la saison estivale se prépare. Les bandes de la patinoire ont été démantelées, le court de tennis a repris ses aises, les trottoirs ont été débarrassés de leur poussière, les chemins de terre ont subi leur premier grattage et les jonquilles ont explosé.

Travaux d'infrastructure et subvention

De la réparation d'un bris d'aqueduc au prélèvement d'une section de canalisation rue Dandenault, les travaux qu'on réserve le plus possible à la belle saison sont commencés. Le bris d'aqueduc était le fait de l'action du temps. Par contre, le prélèvement d'une section de canalisation ne visait qu'à vérifier l'état de santé de nos conduites d'aqueduc. Je rappelle que trois bornes d'incendie dans la partie haute de la rue Dandenault souffrent d'un manque chronique de pression.

Trois options se présentent à la municipalité pour corriger la situation. Construire une station de surpression, installer une nouvelle conduite via la rue Dandenault ou installer une nouvelle conduite via le parc et la rue des Cerisiers, conduite qui serait raccordée à une nouvelle station de captation d'eau à l'entrée du parc. Cette dernière option est la plus avantageuse parce qu'elle

permettrait de faire d'une pierre deux coups ou plus, dont la mise aux normes des bornes d'incendie problématiques, l'alimentation quatre saisons du chalet du parc, et l'accessibilité au réseau d'aqueduc et d'égout d'un développement résidentiel à venir.

Un tel plan d'intervention ne sera toutefois autorisé par Québec que si nous réglons d'abord un autre problème d'aqueduc, à savoir l'eau souvent trouble et la pression parfois insuffisante dans la partie basse de la Dandenault. La firme consultants EXP croit que la subvention de 463 000 \$ de la taxe d'accise serait suffisante pour procéder à ce nettoyage et réaliser les travaux selon la troisième option. Mais nous n'avons pas de temps à perdre, l'échéance pour mener l'opération à terme étant le 31 décembre 2013.

Engagement d'un consultant

pilotage du dossier des infrastructures revêt, on le constate, un caractère tout à fait particulier. Et la période de transition à la direction du bureau municipal ne simplifie en rien le tableau. Devant l'importance de l'enieu, le conseil a décidé de faire appel à un consultant extérieur. Son mandat consiste à mener à bon port le projet. Son intervention devrait notamment permettre d'éviter les retards que l'arrivée d'une nouvelle personne au poste de DG pourrait occasionner. C'est candidature de Denis Leclerc, ancien DG de la ville de Valcourt qui a été retenue. Il a dû gérer pour Valcourt les travaux d'infrastructures de la rue St-Joseph dont on peut dire qu'ils étaient de grande envergure et qu'ils ont été bien menés.

Politique d'accès à la propriété

Le village a eu par le passé un programme d'accès à la propriété qui n'avait plus été renouvelé, sans raisons particulières. Ces types de programmes semblent toutefois connaître un regain de popularité dans les municipalités avoisinantes. Le conseil a décidé d'emboîter le pas en adoptant un nouveau programme. On y offre, movement certaines conditions, une subvention de 5 000 \$ pour les nouvelles constructions résidentielles, montant auquel peuvent s'ajouter 1 000 \$ offerts par la caisse populaire Morilac. Avis aux intéressés!

Vie communautaire

Autrement et par ailleurs, le Service des loisirs s'affaire à planifier son programme d'activités estivales. L'organisation d'un camp de jour est toujours dans sa mire dans le cadre du Service d'Animation Estivale (SAE), en espérant que la subvention à cette fin sera à nouveau accordée. L'inscription aux équipes de balle est déjà réalisée et quelques surprises sont sur la planche à dessin de nos bénévoles. À ce propos, si vous avez quelques disponibilités, vos idées et votre énergie seraient grandement appréciées des responsables des différentes activités. Vous pouvez faire part de votre intérêt pour la cause commune à

Derek Grilli 450 535 6803 ou à Sylvie Héroux 450 535 6398.

Et que vienne l'été!

PS: Bravo aux organisateurs de la projection du film « Ne touchez pas à mon église ». Beau film et belle assistance!

Michel Carbonneau



En direct du conseil

Compte-rendu des séances par Isabelle Cyr, conseillère

Séances du mois d'avril 2013

Ressources humaines

Il a été résolu d'embaucher Madame France L. Maurice à titre de directrice générale par intérim et secrétaire trésorière par intérim à partir du 11 mars 2013 et de retenir les services de la firme GRH de Drummondville comme ressource en vue de sélectionner les candidats pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier.

De modifier la résolution no 2013-02-30 concernant le comité de sélection pour le futur candidat au poste de directeur général/secrétairetrésorier, que Mme Ginette Bergeron soit remplacée par la directrice générale par intérim.

Règlement

Le conseil a adopté le règlement no.2013-292 intitulé « Programme incitatif d'accès à la propriété ».

Communauté

La municipalité a accepté l'offre de service en accompagnement en développement des communautés présentée par le CLD et le CSSS du Val-Saint-François offerte gratuitement pour un soutien pour une période d'une année afin de faire avancer des projets en développement de la communauté.

Il a été résolu de décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille », symbole de vie de la Société canadienne du cancer et d'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

La municipalité adhère au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2013-2014 et désigne le conseiller M. Pierre Bonneau et Mme Marie-Anne Richer du Service des Loisirs de Lawrenceville à titre de représentants pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer droit de parole et de vote;

La municipalité du Village de Lawrenceville autorise le Service des Loisirs de Lawrenceville à utiliser le terrain de balle lui appartenant et à y vendre de l'alcool pour une période d'un an à partir du 1^{er} mai 2013

La municipalité accorde à l'organisme Le Vent dans les Arts une subvention de 150\$ pour la réalisation de la 2^e édition de son projet Festival Jeunesse Créative.

Voirie

Suite aux travaux de la route 243, des analyses ont été effectuées afin d'assurer la conformité des travaux. Le conseil a résolu de mandater des professionnels afin d'assurer que les travaux exécutés en 2009 rencontrent les exigences des plans et devis et au besoin entamer les procédures requises.

Le Ministère des transports a versé une compensation de 27 285 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012. Les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

Tel que requis, la municipalité du Village de Lawrenceville informe le Ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Contrat

Un contrat de balayage des rues municipales a été accordé au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Bromont Terrasse.

La municipalité achète une banque de quatorze (14) heures comme addenda au contrat de service auprès de notre fournisseur informatique Infotech développement.

Programme accès à la propriété

La municipalité a réservé une demipage dans le numéro spécial Habitation-Rénovation à venir du journal La Pensée de Bagot sur les caractéristiques des municipalités où il est distribué pour faire notamment la publicité de son programme d'accès à la propriété.

Diversification économique

M. Pierre Bonneau, conseiller et M. Michel Carbonneau, maire ont été nommés pour représenter la municipalité au sein du comité de développement.

Divers

Il a été résolu d'autoriser l'organisme OBV Yamaska et ses employés de circuler le long du cours d'eau ciblé pour la réalisation de son projet d'inventaire des habitats de la tortue des bois qui se déroulera entre le 15 avril et le 31 mai prochain.

Suite page suivante



Les affaires municipales

Nouvelles en provenance du bureau municipal

Rinçage des bornes d'incendie

Le rinçage des bornes d'incendie est prévu pour **mardi le 28 mai** prochain.

Lors du rinçage des bornes d'incendie, il se peut que votre eau soit brouillée. Mais elle sera quand même potable. Nous aviserons la population si jamais il survenait un problème.

Vous pouvez contacter le bureau municipal au 450-535-6398 si, pour une raison de santé, vous avez besoin d'être avisé de l'heure des travaux.

Toujours en rapport avec l'inspection printanière des bornes-fontaines. nous tenons à vous informer que lors d'une inspection des bornes, il peut se produire une baisse de pression dans le réseau qui peut affecter le système de gicleur d'une entreprise et déclencher son système d'alarme qui aura pour effet un appel automatique au 911 déclenchant une alerte aux pompiers. Nous vous suggérons d'aviser les entreprises susceptibles d'être affectées par cette activité afin d'éviter une fausse alarme ou tout autre inconvénient l'entreprise. Pour question, n'hésitez pas à communiquer avec la Régie 450-532-1900.

Ne jetez pas de produits toxiques ou dangereux dans votre bac à ordures lors de la cueillette régulière:

Collecte RDD Valcourt 11 mai 2013

Écocentre occasionnel

L'écocentre occasionnel de Valcourt, sera ouvert les :

4 et 18 mai

1 et 15 juin

6 juillet

3 et 24 août

14 septembre

5 et 26 octobre



Ressources

humaines/Infrastructures

Compte tenu du délai prescrit dans le dossier des travaux relatifs à la mise aux normes des infrastructures, soit le 31 décembre 2013. Il a été résolu de retenir les services de M. Denis Leclerc à titre de consultant pour la gestion du projet des travaux d'infrastructures pour le programme TEQ 2010-2013.

Il a aussi été résolu de demander au ministère des Affaires municipales et des régions ainsi qu'à la direction des infrastructures administratrice du programme de subvention TECO considérer 2010-2013 de honoraires professionnels du gestionnaire/chargé de projet au même titre que les honoraires professionnels de la firme de génie conseil qui interviendra au dossier et considérés comme une dépense admissible dans le cadre de la subvention accordée à la municipalité.

Contrat

La firme EXP de Sherbrooke aura le mandat de réaliser le projet de réhabilitation hydraulique d'un tronçon de la conduite d'eau potable sur la rue Dandenault le tout selon les conditions énoncées dans leur offre de service du 5 avril 2013 (Réf : LAUM-00025839).

Communauté

Le conseil a résolu de présenter une demande de subvention dans le cadre du projet « Notre Parc-Notre Santé » et de mandater M. Michel Carbonneau, maire, comme représentant autorisé pour présenter ladite demande de financement au FAIC. MM. Derek Grilli et Pierre Bonneau ont été désignés comme personnes ressources secondaires.

Dans le cadre du projet « Notre Parc-Notre Santé », la municipalité du Village de Lawrenceville est d'accord pour participer au financement pour un montant équivalent à 50 % de la valeur totale du projet.

La coopérative CIEL a présenté à la municipalité un projet de réhabilitation des sols contaminés et de restauration de l'immeuble du Magasin général sis au 1490-1492 rue Principale.

Tel que prévu par la règlementation, la municipalité du Village de Lawrenceville accepte d'agir comme demandeur et gestionnaire d'une éventuelle aide financière accordée par le MDDEFP dans le cadre du programme ClimatSol auprès du ministère du Développement durable, Environne-ment, Faune et Parcs du Québec. M. Michel Carbonneau, maire, est mandaté comme répondant auprès des personnes responsables de la gestion du programme ClimatSol.

Isabelle Cyr conseillère



Vie communautaire

Ca se passe chez nous



Ne touchez pas à mon église

La projection du film Ne touchez pas à mon église a rassemblé 57 personnes dans notre église le 26 avril. L'équipement prêté par Ian Fournier et Le vent dans les arts a permis une projection sur écran géant dans le chœur de l'église avec un système de son digne d'une salle de cinéma.

Le film de Bruno Boulianne dresse un portrait réaliste de la situation des églises catholiques en milieu rural au Québec. Il montre aussi le côté humain, souvent déchirant des décisions à prendre face à ce patrimoine légué par les générations précédentes. Il présente des exemples de conversions déjà réalisées. Nous suivons aussi pas à pas les démarches de la communauté de St-Camille dans sa recherche de solutions pour sauver son église.

Les personnes présentes ont rempli un petit sondage après la présentation. La grosse majorité d'entre elles ont reconnu qu'il faut penser dès maintenant à la conversion de nos églises. Elles souhaitent que ces lieux demeurent des endroits de rassemblement pour la communauté. Là où les divergences d'opinions se font sentir c'est sur le choix de l'organisme responsable de la gestion du bâtiment et sur le genre d'activités à y tenir.

Déjà des projets sont soumis: une série de films documentaires sera projetée dans l'église d'ici l'automne prochain montrant le potentiel de la vocation culturelle de notre église. Trois amis spécialisés en sonorisation souhaitent aussi créer sur le web un répertoire des clochers du Québec en son et en image. Lawrenceville pourrait être leur projet pilote. Le conseil de gestion de la communauté aura à se pencher sur ces projets et sur la suite à donner à cette soirée.

Preuve que ce sujet intéresse: les gens sont demeurés nombreux plus d'une heure après la représentation pour échanger autour d'un café et de biscuits maison... Un !

Deuxième projection

Pour ceux qui auraient manqué l'événement, il y a possibilité de faire une deuxième projection. SVP faites-nous part de votre intérêt en réservant votre place au secrétariat de la communauté au 450-535-6684.

BONNE FÊTE



Club FADOQ

Pétanque au parc

Bienvenue à tous ceux qui aimeraient s'adonner au jeu de pétanque les soirs de semaine au parc municipal.

Relâche des activités intérieures

Rappel : les activités intérieures sont terminées pour la période estivale.

Inscription au Service d'Animation Estival

Au chalet du parc municipal Mercredi 22 mai 2013 De 18h30 à 19h30 Inscriptions au Service d'Animation Estival.

La priorité est accordée aux résidents de Lawrenceville. Les enfants devront être âgés entre 6 et 11 ans pour être admis au service (pour les 6 ans la maternelle doit être complétée et pour les plus vieux avoir 11 ans avant le 1^{er} septembre).

Le service de garde sera offert encore cette année. Le coût pour l'été au complet sera de 50\$. Ce service sera offert de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00. Notez bien que les heures devront être strictement respectées : pas d'arrivée avant 8h0 et pas de départ après 17h00.

Les parents doivent assister à une période de 15 minutes d'information le 22 mai, les inscriptions suivront. Remplir la fiche incluse dans le journal ou le formulaire présent sur le site web de la municipalité et l'apporter le soir de l'inscription

Remplir la feuille incluse dans le journal et l'apporter le soir de l'inscription.

Date de tombée

Pour une parution dans le Moulin express : reception@lawrenceville.ca à l'attention du Moulin Express

Les informations devront être reçues <u>Édition Réception des infos</u> Juinavant le 31 mai

Festival jeunesse créative du Vent dans les Arts



31 mai, 1^{er} et 2 juin
Au parc Camille-Roulliard de
Valcourt
Avec la participation de l'artiste
David Jalbert
Ateliers créatifs Animation
Spectacles Jeux gonflables
Samedi Blacklight avec dj Redyan
La Queue de Castor
www.jeunessecrative.com

Ligue de balle Cooptel

Nos jeunes faisant partie des groupes des 9-12 ans et 13-16 ans ont été jumelés avec ceux de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Les parties locales auront lieu en alternance dans notre parc municipal et à celui de Sainte-Anne. L'horaire des rencontres est à venir.

Collaborateurs et artisans du Moulin Express

Collecte des informations et mise en page

Sylvie Héroux et Dominique Millette

Pliage et brochage

Joanne Morissette et Madeleine Bonneau

Collaborateurs réguliers

Résumé des PV de la municipalité

Isabelle Cyr

Mot du maire

Michel Carbonneau

Nouvelles de l'école

Équipe-école St-Laurent

Communiqués de la municipalité

À venir

Nouvelles de la FADOQ

Madeleine Bonneau

Annonces du Service des Loisirs

Derek Grilli

Festival country/ d'antan

Le service des Loisirs et le comité de diversification socio-économique et culturel sont à planifier l'organisation d'un festival country/d'antan pour le mois de septembre (une journée). S'il y a des personnes intéressées à faire partie de l'organisation ou à être bénévoles la journée même communiquer avec Derek Grilli au 450-535-6803



École et jeunesse



La Murale Créative des Jeunes du Val

Le 12 avril dernier, les élèves de l'école Saint-Laurent de Lawrenceville ont participé au projet La Murale Créative des Jeunes du Val organisé par l'organisme Le Vent dans les Arts. Ce projet a été rendu possible grâce à la participation du Fonds pour l'accès des jeunes à la culture du Ministère de la Culture et des Communications et de la Conférence régionale des élus de l'Estrie et les écoles de Lawrenceville. Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Bonsecours et Racine. C'est le peintre Pierre Fisette qui a été choisi pour accompagner les jeunes dans cette expérience créative. Le projet visait donc à concevoir une longue murale de 640 pieds par les jeunes qui avaient chacun un carré de 2' x 2' pour s'exprimer en peinture. Cette murale remplacera désormais les clôtures métalliques qui servaient à encercler le Parc Camille-Rouillard de Valcourt lors de la tenue du Festival Jeunesse Créative.

La prochaine édition du Festival qui aura lieu les 31 mai, 1^{er} et 2 juin présentera donc une prochain exposition vivante des œuvres de plus de 250 jeunes de la région!

Sortie scolaire

Une journée au théâtre et à la grande bibliothèque pour tous les élèves de l'école St-Laurent! 7h30, c'est le départ pour Montréal. Métro à Longueuil pour déjouer la circulation sur les ponts et arriver à temps pour la représentation de 10h.

Une pièce magnifique de la Maison théâtre que tous les élèves critiqueront afin d'en faire ressortir les éléments théâtraux qui leur serviront pour leur propre pièce en juin.

Dîner au bistro de la grande bibliothèque et bouquinerie au secteur jeunesse. Une sortie culturelle exceptionnelle! Des élèves dont on peut être fiers.

Caroline Beaupré Titulaire classe 1^{ère}, 2^e et 3^e années

Ian Fournier





Lave-auto du 4 mai

Un samedi de mousse, de collaboration, de soleil... et de beaux moments !

Samedi dernier, le 4 mai, nous tenions notre premier lave-auto. Une initiative des membres du conseil d'établissement de l'école chapeauté par Yanick Bouthillette, en vue d'amasser des fonds pour la sortie de fin d'année. C'est par une journée magnifique que parents et enfants ont travaillé tous ensemble au bon fonctionnement de cette activité. C'était la fête dans la cour du garage du village! Limonade à 50¢. pancartes de toutes les couleurs, musique d'ambiance, tout était réuni pour faire de cette activité un grand succès.

Les enfants ont pu profiter de ce moment privilégié pour s'entraider et vivre de bons moments en dehors de leur contexte scolaire habituel. Mieux encore, ils ont pu observer des adultes motivés, généreux et positifs travailler tous ensemble pour l'atteinte d'un objectif commun. Audelà des sommes amassées, c'est cet exemple de grande solidarité qui rend ces événements encore plus importants pour la communauté de l'école St-Laurent. C'est ce que retiendront les enfants: ensemble, on peut faire de grandes choses! Merci aux parents et amis ainsi qu'à tous ceux qui se sont arrêtés pour offrir une cure de beauté à leur voiture! Certains sont même venus deux fois plutôt qu'une!

Merci spécial à Serge Lussier du Garage Serge Lussier Enr. De nous avoir prêté sa cour qui offre une si belle visibilité!

> Caroline Beaupré et Joanne Morissette



Vous avez des livres en trop?
Apportez-les au
Familiprix de Valcourt
(825A, rue Saint-Joseph)
d'ici le 18 mai
et une grande vente
aura lieu les 30, 31 mai, ler juin!
Tous les profits iront à
Opération Enfant-Soleil



Pour nous joindre

Bureau municipal 2100, rue Dandenault Lawrenceville

Tél.: 450-535-6398 Téléc: 450-535-6537

Site web: www.lawrenceville.ca

Heures d'ouverture :

Mardi:

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 Jeudi :

8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 Inspecteur municipal présent les mardis.

Pour toute urgence

Au niveau de l'aqueduc, égout ou voirie, appelez au bureau municipal au 450-535-6398.

En dehors des heures de bureau, composer le 819-822-7448 et laisser votre numéro de téléphone (c'est un téléavertisseur).

Bacs de récupération

- PILES (batteries)
- CARTOUCHES D'ENCRE
- VÊTEMENTS (Récupex)
- LAMPES FLUOCOMPACTES
- PEINTURE, HUILE USÉE

Ces bacs sont accessibles au bureau municipal au 2100 Dandenault

Salles de réception ou de réunion

Notre centre communautaire situé au sous-sol de l'église peut accueillir des groupes de 125 personnes pour des réunions, des repas ou des fêtes. Une cuisinette est incluse dans ce local. Nous mettons aussi à la disposition des plus petits groupes un local de réunion pouvant recevoir une douzaine de personnes.

Grande salle: 130\$
Petite salle: 30\$
Informations: 450-535-6857

Sureté du Québec

310-4141

sans indicatif régional



Chronique prévention incendie

Par: Claude Lemire Tpi Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt 541, avenue du Parc, Valcourt 450-532-1903

Les fausses alarmes d'incendie

Votre service de protection contre les incendies répond à plus d'une dizaine de fausses alarmes annuellement. Avant d'aller plus loin, voici en quoi se résume une fausse alarme. Au sens du règlement municipal, une fausse alarme est « Une alarme déclenchée [...] sans qu'il y ait urgence ».

Elles peuvent souvent être évitées en prenant de simples précautions. Tout d'abord, pour ceux qui possèdent un système d'alarme intrusion avec avertisseur de fumée, il est important de comprendre comment votre système fonctionne. Questionnez votre vendeur ou votre installateur à ce suiet. Si vous êtes reliés à une centrale d'alarme, il est primordial que chaque occupant connaisse le numéro de téléphone de la centrale d'alarme ainsi que le mot de passe afin de pouvoir annuler, au besoin, un déclenchement d'alarme. Il faut également rappeler qu'en cas déclenchement de votre système, ce dernier utilisera probablement la téléphonique résidentielle durant plusieurs secondes afin de transmettre l'alarme centrale. Si vous avez accès à un autre téléphone tel un cellulaire, utilisez-le pour faire l'annulation. De la plupart des contrats stipulent que la centrale d'alarme vous appellera afin de valider l'urgence. Vérifiez avec votre compagnie d'alarme si c'est le cas. Un bon moven d'éviter les fausses

Un bon moyen d'éviter les fausses alarmes consiste à entretenir de façon régulière vos équipements de sécurité incendie. Autant le système d'alarme incendie d'un gros

bâtiment qui est soumis à une norme d'inspection annuelle, que pile l'avertisseur à de votre résidence qui lui, demande un dépoussiérage régulier (par aspiration). Si ce dernier sonne trop souvent, c'est peut-être qu'il n'est pas situé au bon endroit (il doit être près des chambres à coucher) ou qu'un avertisseur de type photoélectrique serait plus approprié l'emplacement pour (vapeur de douche, de cuisson, poussière...).

En appliquant ces quelques consignes de base, vous contribuerez à augmenter votre sécurité et celle de ceux qui vous entourent. De plus, vous participerez à la diminution du nombre de fausses alarmes pour lesquelles votre service incendie est appelé à intervenir.

L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Si votre résidence est munie:

- d'un appareil à combustion ou;
- d'une porte donnant directement dans le garage ou;
- d'un atelier de réparation d'outils directement relié à votre logement.

Vous avez l'obligation, depuis octobre 2012, de munir votre résidence d'avertisseur de monoxyde de carbone. Il faut en avoir un à l'étage de l'appareil à combustion, du garage ou de l'atelier et un autre à chaque étage où il y a une chambre à coucher.

FEU D'HERBE

Vous vous demandez pourquoi les feux d'herbe sont plus fréquents au

printemps. La réponse est qu'il y a beaucoup plus de végétation sèche au printemps qu'en tout autre moment de l'année. Raison de plus pour être prudent. Avant d'allumer un feu, procurez-vous donc, auprès de votre municipalité, un permis. Ce dernier a pour principale fonction d'éviter à nos pompiers d'aller vous visiter sans que vous ne les ayez invités.

FEUX PYROTECHNIQUES (FEUX D'ARTIFICES)

Un permis est également requis pour faire usage de pièces pyrotechniques sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François. Pour vous en procurer un, communiquez avec votre bureau municipal.

CHANGEMENT D'HEURE

Le 10 mars dernier, avezvous pensé à changer la pile de vos avertisseurs ?



NUMÉRO CIVIQUE

N'oubliez pas qu'il doit être de couleur contrastante avec le mur sur lequel il est placé. Il doit être visible de jour comme de nuit. S'il n'est pas affiché en bordure de la route, vous devez l'éclairer de façon à ce qu'il soit visible de la rue en tout temps.

ÉVACUATION COMPROMISE

Nous avons mis sur pied, il y a quelques années, un programme d'identification des citoyens pour qui, l'évacuation de leur résidence est compromise à cause de leur état de santé. Contactez-nous pour nous informer de votre condition, nous serons ainsi mieux préparés pour vous venir en aide.

La prévention sera toujours votre meilleure intervention !!!